

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 @Rennes_presse

Mardi 12 juillet 2022

Emploi et insertion

Le quartier du Blosne expérimentera le "Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée"

Lundi 11 juillet 2022, la Ville de Rennes a reçu du Fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée et du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, l'habilitation "Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)" pour le quartier du Blosne. Cette expérimentation vise à démontrer qu'avec la mobilisation de tout un territoire, il est possible de proposer un emploi durable à toutes les personnes privées durablement d'emploi qui le souhaitent.

Préparée depuis octobre 2018, Rennes a officiellement déposé sa candidature en février dernier, après plusieurs années de travail avec les habitants et les acteurs du quartier du Blosne. Environ 80 volontaires ont d'ores et déjà été identifiés pour la future Entreprise à But d'Emploi, ainsi que de nombreux services aux habitants, aux entreprises et aux collectivités dans les secteurs de la conciergerie, des mobilités ou encore de l'économie circulaire, notamment autour de filières de recyclable ou de réemploi de bois ou de textile.

Cette habilitation va permettre l'ouverture de l'Entreprise à But d'Emploi baptisée "Blosn'Up" et la signature des premiers contrats au dernier trimestre 2022.

"C'est vraiment une excellente nouvelle pour le quartier du Blosne. Je remercie les acteurs du quartier et tous les partenaires pour cette formidable mobilisation collective, qui va permettre de proposer un emploi durable aux personnes qui en sont éloignées." **Nathalie Appéré, Maire de Rennes**

L'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Le projet se base sur un triple constat :

- des personnes sont privées d'emploi alors même qu'elles souhaitent travailler et disposent de savoir-faire et de compétences ;
- le travail ne manque pas car il existe une multitude de besoins non satisfaits et des travaux utiles à la société qui ne sont pas ou plus réalisés ;
- le chômage de longue durée coûte cher, car il engendre de nombreuses

dépenses et manques à gagner que la collectivité prend à sa charge.

"Le projet TZCLD s'inscrit dans un système où les choix d'organisation économique permettent à une majeure partie de la population d'obtenir un emploi et de vivre dignement mais où, dans le même temps, plusieurs millions de personnes sont privées durablement d'emploi ou sont contraintes d'accepter des emplois précaires dans des conditions qui ne permettent pas une existence digne"

Cécile Papillion, adjointe à la Maire de Rennes déléguée à l'Insertion et à l'emploi

Partant de ce constat, l'initiative TZDLD propose de rediriger ce coût pour financer les emplois manquants en assurant de bonnes conditions de travail.

Elle se traduit par la création d'une ou plusieurs Entreprises à But d'Emploi, qui s'engagent à embaucher en CDI à temps plein ou à temps choisi, tous les chômeurs de longue durée depuis plus d'un an et résidents depuis au moins 6 mois sur le territoire dès lors qu'ils sont volontaires. Le financement du poste est assuré par une subvention de l'État et complété par les services rendus par l'entreprise et des subventions complémentaires.

TZCLD est une expérimentation initiée par ATD Quart Monde, en partenariat avec le Secours Catholique, Emmaüs France, le Pacte Civique et la Fédération des Acteurs de la Solidarité. La loi du 29 février 2016 a instauré dans 10 premiers territoires cette démarche qui tend à prouver que lorsque l'on s'adapte aux besoins des acteurs locaux et que l'on s'appuie sur les compétences de personnes volontaires, le chômage de longue durée peut être éradiqué.

Depuis 2021, la possibilité a été offerte à au moins 50 nouveaux territoires d'être habilités à mettre en œuvre cette expérimentation. C'est dans ce cadre que la Ville de Rennes a proposé la candidature du quartier du Blosne, que Le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion vient d'habiliter.
